



ACTIVITÉS PRÉVISITE ET POSTVISITE



MUSÉE
DE LA MÉMOIRE
VIVANTE

POUR LA CONTINUITÉ DE LA MÉMOIRE

MMV à
l'école

Suggestions d'activités prévisite et postvisite
Visite virtuelle – Mémoires d'un Québec d'hier



710, avenue de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli (Québec)
G0R 3G0 Canada

Téléphone : 418-358-0518
Télécopie : 418-358-0519
Courriel : information@memoirevivante.org
Site Internet : www.memoirevivante.org

Produit par le Musée de la mémoire vivante, 2018 – Version 1.1

Crédits photo : Collection Musée de la mémoire vivante, page couverture et page 13.

Le contenu de ce document peut être reproduit et distribué à des fins éducatives seulement.

Activité prévisite – Avant la visite virtuelle du Musée de la mémoire vivante

Voici des suggestions d'activités à faire avec les élèves afin de les préparer à vivre l'expérience de la visite virtuelle du Musée de la mémoire vivante dans votre classe. Cette préparation aidera les élèves à tirer profit des découvertes et des apprentissages qui seront faits pendant la visite.

1. En groupe, consultez la vidéo de présentation du Musée en cliquant sur le lien suivant ou sur l'image : <http://www.memoirevivante.org/>.

Naviguez ensuite sur le site Internet et découvrez, notamment, les expositions, les collections ainsi que la mission du Musée.



2. Découvrez l'histoire du Musée de la mémoire vivante ainsi que celui des lieux et des personnages ayant jadis vécu sur le site. Vous pouvez le faire en cliquant sur les liens suivants : <http://www.memoirevivante.org/SousOnglets/AfficheSousOnglet?SousOngletId=19;> <http://www.memoirevivante.org/SousOnglets/AfficheSousOnglet?SousOngletId=15;> ou en distribuant aux élèves les annexes 1 à 3.

Ensuite, demandez aux élèves de créer une ligne du temps qui regroupe les événements importants de l'histoire du manoir seigneurial de Philippe Aubert de Gaspé. Vous trouverez à l'annexe 4 la liste des événements ainsi qu'un corrigé.

3. Le Musée de la mémoire vivante se consacre au **patrimoine immatériel** et à la transmission de l'oralité. Cela le distingue des autres musées qui, habituellement, se consacrent au **patrimoine matériel et naturel**. L'annexe 5 présente une petite activité qui permet aux élèves de faire la distinction entre ces trois concepts. L'annexe 6 contient le corrigé de l'activité.
4. Informez les élèves des thèmes qui ont été retenus pour la visite virtuelle. En équipe, demandez-leur d'identifier, pour chaque thème, deux sous-thèmes qui pourraient être abordés dans les témoignages. Par exemple, le thème de l'électrification rurale peut contenir les sous-thèmes suivants : le programme d'électrification rurale, comment l'électricité changea le quotidien et diverses anecdotes sur l'arrivée du téléphone et de la télévision.

5. Divisez la classe en 5 ou 6 équipes. Demandez à chacune des équipes de préparer une question à poser au médiateur du Musée. Transmettez ces questions au médiateur avant la visite virtuelle pour qu'il soit en mesure d'y répondre lors de la visite. Inspirez-vous des thèmes et des sous-thèmes de la visite ainsi que de la mission du Musée.

Activité postvisite – Après la visite virtuelle du Musée de la mémoire vivante

Voici des suggestions d'activités à faire avec les élèves afin de conclure l'expérience de la visite virtuelle vécue en classe. Ce retour aidera à consolider les acquis faits pendant la visite.

1. Amorcez une discussion avec les élèves en vous inspirant des questions suivantes ou demandez-leur d'y répondre par écrit.
 - ❖ Quel a été le témoignage qui vous a le plus marqué ? Pourquoi ?
 - ❖ Avez-vous repéré des éléments de continuité entre le Québec d'hier et le Québec d'aujourd'hui ?
 - ❖ Avez-vous repéré des éléments de changement entre le Québec d'hier et le Québec d'aujourd'hui ?
 - ❖ Si vous deviez faire un témoignage sur le Québec d'aujourd'hui (2018) à l'intention des élèves du Québec de demain (2050), que diriez-vous ? Inspirez-vous des moments marquants de votre vie : Que faites-vous au quotidien (école, travail, loisirs) ? Quelles sont les options qui s'offrent à vous pour vous nourrir et vous déplacer ? Qu'utilisez-vous pour communiquer et pour vous informer ? Dans quel milieu vivez-vous ?
 - ❖ Il existe différents moyens d'aborder le passé : l'étude des témoignages, des objets, des documents, des œuvres d'art, pour ne nommer que ceux-là. Qu'est-ce que vous préférez ou aimez moins pour chacun (témoignages, objets, documents, œuvres d'art) ? Quelle est votre appréciation de chacun d'eux lorsque vous les voyez dans un musée ?
 - ❖ Comment avez-vous trouvé votre expérience de visite virtuelle du Musée de la mémoire vivante ?
2. Demandez aux élèves de schématiser le thème qu'ils ont le plus apprécié dans la visite. Le schéma peut inclure des sous-thèmes, des informations entendues, des images ou des objets vus, etc.
3. L'activité « Rencontre intergénérationnelle » offerte par le Musée donne l'occasion d'explorer davantage les témoignages et les récits de vie. Il s'agit d'une activité où les élèves sont invités à préparer un questionnaire d'enquête pour ensuite aller recueillir sous forme écrite le témoignage d'un aîné, d'un parent, d'un voisin, etc. Consultez notre site Internet pour plus d'information : <http://www.memoirevivante.org/>.

Annexes

Annexe 1 – Historique du Musée de la mémoire vivante



Vue aérienne du Musée de la mémoire vivante

Collection Musée de la mémoire vivante, Photo Pierre Lahoud

Historique du Musée

Les origines du Musée de la mémoire vivante remontent à 1987. Un groupe de citoyens fonde la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé dans le but de reconstituer le domaine seigneurial et de reconstruire le manoir où Philippe Aubert de Gaspé, le dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, a vécu et aurait rédigé une partie de son roman « Les anciens Canadiens » ainsi que « Mémoires ».

Après avoir acheté les parcelles de terre sur lesquelles ne subsistait que le vieux fournil, seul témoin visible de la présence des Aubert de Gaspé sur le site de leur manoir seigneurial, la Corporation commanda des fouilles et un inventaire archéologiques sur l'ensemble de la propriété. Des vestiges du dernier manoir furent découverts.

Par la suite, la Corporation passe à l'étape de l'élaboration du concept du Musée de la mémoire vivante. Une réflexion est entreprise avec différents partenaires, dont l'Université Laval. En 2003, à la suite de la convention de l'UNESCO sur le patrimoine immatériel, le concept du Musée de la mémoire vivante se dessine. La construction du Musée, ayant la forme et la volumétrie du manoir seigneurial des Aubert de Gaspé, débute en 2007. Le 25 juin 2008, le Musée de la mémoire vivante ouvre officiellement ses portes.

Source :

Musée de la mémoire vivante, <http://www.memoirevivante.org/>.

Annexe 2 – Historique des lieux du Musée de la mémoire vivante

Le manoir

Un premier manoir aurait été érigé sur le site vers 1730-1740 par le seigneur Pierre Aubert de Gaspé ou, suite à son décès, par sa veuve Madeleine Angélique Legardeur de Tilly. La date précise de construction et l'emplacement exact de ce bâtiment, de même que son architecture, nous échappent encore. Dû au manque de preuves, il est difficile de confirmer ou d'infirmer l'existence de ce premier manoir. Selon Philippe Aubert de Gaspé, les troupes anglaises y mirent le feu en 1759.

Un second manoir fut construit au lendemain de la Conquête vers 1762-1763. Les documents historiques, notamment plusieurs photographies anciennes, ainsi que les fouilles archéologiques menées entre 1988 et 1990 ont permis d'en documenter l'histoire et l'évolution.

Philippe Aubert de Gaspé, dans son roman « Les anciens Canadiens », décrit ainsi le manoir : « C'était une bâtisse à un seul étage, à comble raide, longue de cent pieds, flanquée de deux ailes de quinze pieds avançant sur la cour principale ». Cette description correspond au manoir tel que l'a connu l'auteur dans sa jeunesse et comme nous le présentent encore les photographies de la fin du 19^e siècle. Nous savons aujourd'hui que le manoir fit l'objet d'agrandissements successifs.

Le manoir des Aubert de Gaspé reposait sur de solides fondations de pierres au ras du sol et ne comportait pas de cave. Le carré était de pièces sur pièces assemblées à queue-d'aronde ou à coulisse selon la manière de construire au 18^e siècle. La charpente du toit, à comble raide, devait être de type croix de Saint-André, tel qu'il en existe encore quelques spécimens dans la région immédiate. Le bâtiment était recouvert de planches posées à la verticale et la toiture, percée de lucarnes, était recouverte de bardeaux de cèdre. La partie centrale était dotée de nombreuses fenêtres disposées avec symétrie, ce qui, avec les deux ailes, conférait à l'édifice l'allure classique d'une gentilhomnière d'esprit français.

Le manoir fut la proie des flammes le 30 avril 1909.

Source :

Musée de la mémoire vivante, <http://www.memoirevivante.org/>.



Manoir Aubert-de-Gaspé vers 1900

Collection Musée de la mémoire vivante

Les occupants du manoir

Pendant trois générations, de 1762-63 à 1871, le manoir fut occupé par les seigneurs et seigneuses du Port-Joly.

D'abord par Ignace-Philippe Aubert de Gaspé qui fut seigneur des lieux jusqu'en 1787, année de son décès. Son épouse, Marie-Anne Coulon de Villiers, lui succéda jusqu'à sa mort deux ans plus tard. Leur fils, Pierre-Ignace devint alors le nouveau seigneur et, de 1789 à 1823, s'occupa activement du développement socio-économique de Saint-Jean-Port-Joli. Sa veuve, Catherine Tarieu de Lanaudière, prit la relève et habita le manoir avec sa famille de 1823 à 1842. Cette année-là, le domaine seigneurial passa aux mains de leur fils aîné, Philippe Aubert de Gaspé. Ses œuvres, « Les anciens Canadiens » (1863) et « Mémoires » (1866), connurent un vif succès. Il mourut en 1871.

Au décès de Philippe Aubert de Gaspé, la succession mit en vente le vieux manoir et l'exploitation agricole adjacente. Un citoyen de Saint-Jean-Port-Joli, Moïse Leclerc, s'en porta acquéreur et poursuivit la culture de la terre. Les descendants de Moïse Leclerc vécurent dans le manoir successivement.

Après l'incendie de 1909, la famille Leclerc fit l'acquisition d'une maison située non loin de l'église. Cette maison, qui abritait l'ancienne tannerie d'un dénommé Morneau, a été déménagée sur les anciennes fondations du manoir. Jusqu'en 1983, pendant plus de 100 ans, les Leclerc se transmirent la terre des Aubert de Gaspé de père en fils - Moïse, Évariste, Albert et Maurice - avant que la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé n'acquière le site et n'entreprenne sa mise en valeur.

Source :

Musée de la mémoire vivante, <http://www.memoirevivante.org/>.



Suzanne Allison, la femme de Philippe Aubert de Gaspé

Collection Musée de la mémoire vivante



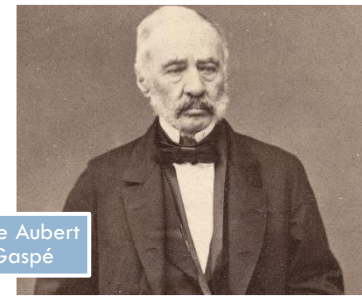
La maison Leclerc sur l'ancien site du manoir Aubert de Gaspé

Collection Huguette Leclerc

Annexe 3 – Qui est Philippe Aubert de Gaspé ?

Philippe Aubert de Gaspé

Philippe Aubert de Gaspé naît à Québec le 30 octobre 1786. Il fait ses études classiques au séminaire de Québec. Il entreprend, par la suite, des études en droit et est admis au barreau en 1811. Cette même année, il épouse Suzanne Allison, fille de Thomas Allison, capitaine du 5^e régiment de l'infanterie britannique.



Philippe Aubert de Gaspé

Collection Musée de la mémoire vivante

Membre de la haute bourgeoisie de Québec, il participe activement à la vie culturelle, sportive et financière de la ville. Monsieur Aubert de Gaspé semble mener un grand train de vie dans la capitale. Trouvé coupable d'un important détournement de fonds et incapable de rembourser, il est destitué de sa charge de shérif le 14 novembre 1822. Il se réfugie alors au manoir de ses parents à Saint-Jean-Port-Joli. C'est là qu'il assiste son fils Philippe-Ignace-François dans la rédaction de son livre « L'influence d'un livre » (1837), considéré comme le premier roman canadien-français.

Sa retraite au Port-Joly dura 14 années où il vécut constamment au milieu des siens dans la crainte que ses créanciers ne le fassent emprisonner pour dettes, ce qui se produit en mai 1838. Il ne sera libéré que trois ans plus tard.

À sa sortie de prison, Philippe Aubert de Gaspé alors âgé de 55 ans rejoint sa mère, son épouse et ses enfants qui se sont établis à Québec. En 1842, Catherine de Lanaudière s'éteint à l'âge de 75 ans. C'est ainsi que Philippe Aubert de Gaspé devient seigneur de Saint-Jean-Port-Joli.

À partir de cette époque, Philippe Aubert de Gaspé demeure en alternance à Québec et à Saint-Jean-Port-Joli où il habite le manoir seigneurial du printemps à l'automne. À Québec, il renoue avec ses amis du milieu littéraire, notamment l'historien François-Xavier Garneau.

Vers les années 1856-1860, Philippe Aubert de Gaspé entreprend la rédaction d'œuvres majeures de la littérature canadienne. Son roman, « Les anciens Canadiens » (1863), dont la trame s'articule autour de la conquête de 1759, a pour toile de fond la société canadienne. « Mémoires » (1866), suite naturelle du premier ouvrage de l'auteur, dépeint avec grande justesse les milieux tant urbains que ruraux, et cela, d'après ses propres observations ou encore au travers de témoignages tirés de la mémoire de ses contemporains.

En janvier 1871, Philippe Aubert de Gaspé décède à Québec. Il est inhumé sous le banc seigneurial en l'église de Saint-Jean-Port-Joli.

Sources :

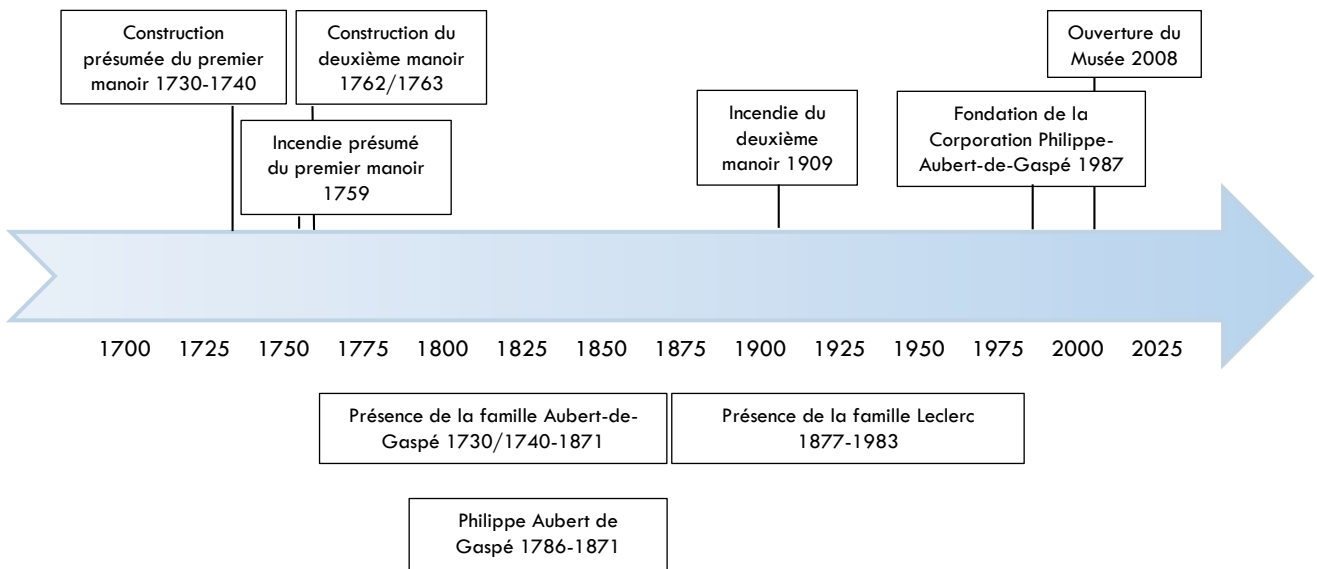
Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/> ;
Musée de la mémoire vivante, <http://www.memoirevivante.org/>.

Annexe 4 – Ligne du temps du manoir seigneurial de Philippe Aubert de Gaspé - Corrigé

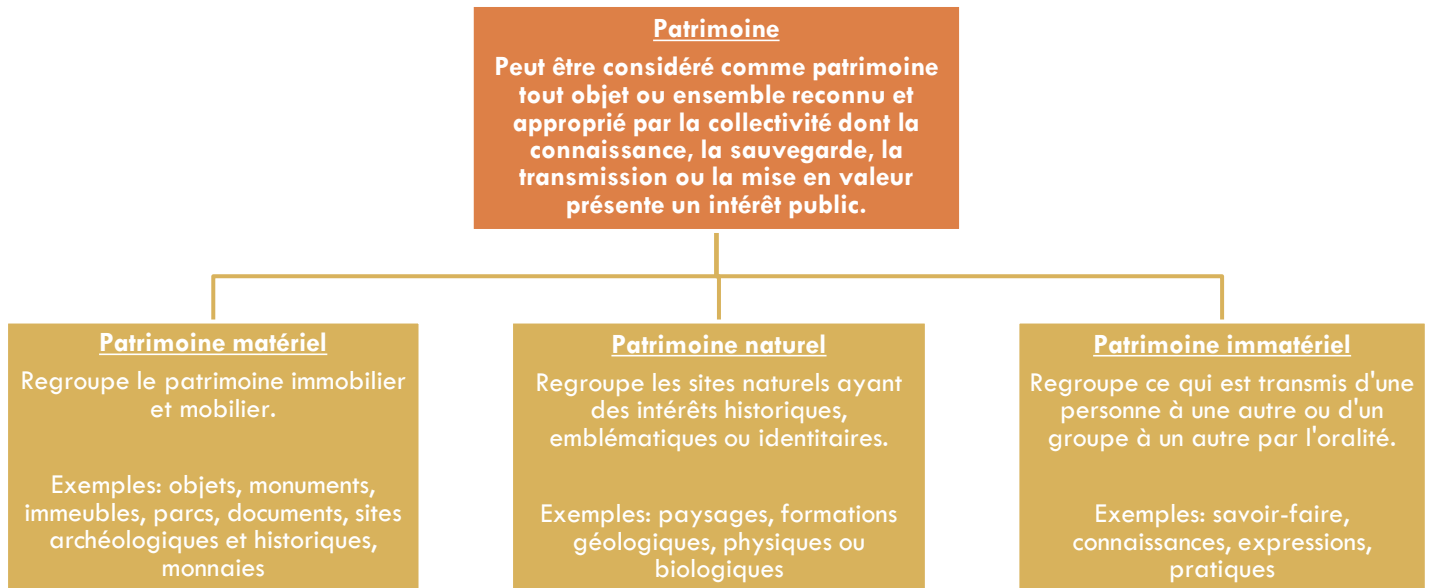
Liste des événements à intégrer dans la ligne du temps :

- Construction présumée du premier manoir 1730-1740
- Incendie présumé du premier manoir 1759
- Construction du deuxième manoir 1762/1763
- Présence de la famille Aubert de Gaspé 1730/1740-1871
- Philippe Aubert de Gaspé 1786-1871
- Présence de la famille Leclerc 1871-1983
- Incendie du deuxième manoir 1909
- Fondation de la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé 1987
- Ouverture du Musée 2008

Corrigé :



Annexe 5 – Activité Patrimoine matériel, naturel ou immatériel ?



Sources :

Conseil du patrimoine culturel du Québec, <http://www.cpcq.gouv.qc.ca/>; ministère de la Culture et des Communications, <http://www.mcc.gouv.qc.ca/>.

Pour vous éclairer, voici quelques exemples du patrimoine culturel du Québec.

Patrimoine matériel : Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré (immobilier), maquettes du chantier Davie inc. (mobilier), photographies du Grand séminaire de Rimouski (mobilier).

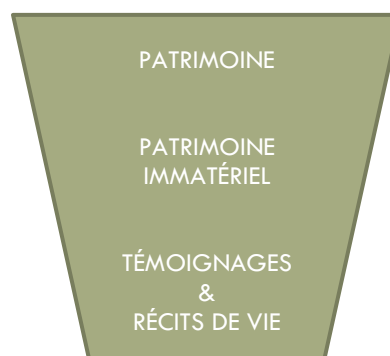
Patrimoine naturel : Site patrimonial du Havre-du-Bic (Bas-Saint-Laurent), Site patrimonial de Percé (Gaspésie), Site patrimonial de la Chute-Montmorency (Capitale nationale).

Patrimoine immatériel : Pratique du canot à glace sur le fleuve Saint-Laurent (savoir-faire), Fléché (technique de tissage) (savoir-faire), Veillée de danse (pratique).

Source :

Répertoire du patrimoine culturel du Québec, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>.

Par ailleurs, la collection du Musée de la mémoire vivante est constituée de témoignages et de récits de vie. Cette collection vise la conservation et la diffusion du patrimoine culturel immatériel du Québec et au-delà, c'est-à-dire la tradition orale, les savoir-faire, les connaissances, les pratiques sociales, les expressions, etc.



1. Classez les images suivantes dans la bonne catégorie : patrimoine matériel, patrimoine naturel ou patrimoine immatériel.













2. Tel que vu dans la définition, pour qu'un objet ou un ensemble soit considéré comme faisant partie du patrimoine, il faut :
- Que la collectivité le reconnaisse comme tel et qu'elle se l'approprie.
 - Qu'il ait un intérêt public (c.-à-d. qu'il présente un intérêt public pour sa valeur archéologique, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, légendaire, pittoresque, scientifique ou technologique).
 - Qu'il y ait une volonté de le connaître, de le sauvegarder, de le transmettre et/ou de le mettre en valeur.

En équipe, déterminez lequel des deux exemples suivants est un patrimoine (matériel, naturel ou immatériel) et lequel ne l'est pas. Expliquez votre réponse en vous référant aux définitions données plus haut.

❖ Katajjaniq / Chant de gorge inuit

La pratique du katajjaniq témoigne d'une longue tradition qui est transmise de génération en génération chez les Inuits du Nord-du-Québec. Les femmes produisent des sons gutturaux et vocaux qui rappellent le vent, l'eau, le cri des animaux et d'autres sons du quotidien. Les jeunes filles apprennent le chant de gorge en observant et en imitant leur mère et les autres femmes de la communauté qui le pratiquent. Elles sont ainsi initiées aux gestes et aux sons caractéristiques du chant, mais elles apprennent aussi des connaissances sur la nature et l'environnement. Autrefois, le katajjaniq était exécuté pour hâter le retour des chasseurs, attirer les animaux ou influencer les éléments naturels. Aujourd'hui, il conserve surtout les fonctions de divertissement et de cohésion de la communauté, autant chez les hommes que les femmes. Source de grande fierté et puissant symbole identitaire, le chant de gorge est une expression distinctive de la culture inuite du Nunavik.

❖ La photographie de Joseph Leclerc et de Blanche Caron

La photographie de Joseph Leclerc et de Blanche Caron témoigne de l'union de ces deux personnes. Ayant grandi dans deux villages de la région de Chaudière-Appalaches, Saint-Aubert et Saint-Pamphile, ils ont entretenu une correspondance pendant de nombreuses années, bien que Joseph soit parti à la guerre en 1917. À son retour, en 1918, Joseph demanda la main de Blanche au père de celle-ci. Ils se sont mariés quelques mois plus tard à l'église de Saint-Pamphile. Depuis trois générations, la photographie de leur mariage est exposée dans le salon de la demeure familiale située à Saint-Aubert. Lors des rencontres familiales, les aînés de la famille se font un devoir de transmettre l'histoire de cette photo aux plus jeunes. Cela renforce le sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la famille Leclerc-Caron.

Annexe 6 – Activité Patrimoine, naturel ou immatériel ? – Corrigé

1. Classez les images suivantes dans la bonne catégorie : patrimoine matériel, patrimoine naturel ou patrimoine immatériel.



Patrimoine matériel



Patrimoine immatériel



Patrimoine matériel



Patrimoine naturel



Patrimoine immatériel



Patrimoine immatériel

1. Tel que vu dans la définition, pour qu'un objet ou un ensemble soit considéré comme faisant partie du patrimoine, il faut :
- Que la collectivité le reconnaisse comme tel et qu'elle se l'approprie.
 - Qu'il ait un intérêt public (c.-à-d. qu'il présente un intérêt public pour sa valeur archéologique, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, légendaire, pittoresque, scientifique ou technologique).
 - Qu'il y ait une volonté de le connaître, de le sauvegarder, de le transmettre et/ou de le mettre en valeur.

En équipe, déterminez lequel des deux exemples suivants est un patrimoine (matériel, naturel ou immatériel) et lequel ne l'est pas. Expliquez votre réponse en vous référant aux définitions données plus haut.

2. Katajjaniq / Chant de gorge inuit

On parle ici de patrimoine immatériel.

Explications : 1) Le katajjaniq est reconnu par la collectivité inuite qui se l'est approprié : plusieurs femmes le pratiquent et plusieurs jeunes filles veulent l'apprendre. C'est aussi une source de fierté et de cohésion au sein de la communauté. 2) Le katajjaniq a un intérêt public : c'est un symbole d'un peuple autochtone du Nord-du-Québec ayant une forte valeur identitaire et ethnologique. 3) Il y a une volonté d'apprendre et de transmettre le katajjaniq : les jeunes filles inuites s'intéressent au chant de gorge et cherchent à le pratiquer. Les femmes plus âgées transmettent leurs connaissances et leur savoir-faire aux jeunes filles de leur communauté.

- ❖ La photographie de Joseph Leclerc et de Blanche Caron

Il ne s'agit pas d'un objet relevant du patrimoine.

Explications : 1) La photographie n'est pas reconnue par la collectivité qui ne se l'est pas appropriée : elle n'a de valeur que pour la famille Leclerc-Caron, ce qui est loin de rejoindre l'ensemble de la collectivité de Saint-Aubert ou de Saint-Pamphile. 2) Bien que la photographie soit un objet historique, elle n'a aucun intérêt public. Elle a plutôt un intérêt personnel et familial.

3) Il y a une volonté de sauvegarde et de transmission de la photographie : elle est exposée dans la maison familiale et son histoire est transmise aux descendants par les aînés.

N.B. : La photographie de Joseph Leclerc et de Blanche Caron pourrait par contre être considérée comme un patrimoine familial, ce qui est distinct d'un patrimoine dit « national ».

Le Musée de la mémoire vivante, c'est :



« Le
seul musée
consacré à «VOS» souvenirs! »



www.memoirevivante.org